

Réf: Dossier N° : 58273

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE FABRICATION DE PRODUITS NATURELS » en abrégé «S.I.F.PRO.NA »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON MILLIONNAIRE-Pharmacie Bel
Air, BP 98 BINGERVILLE

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 13 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE IVOIRIENNE DE FABRICATION DE
PRODUITS NATURELS » en abrégé «S.I.F.PRO.NA ».

Objet: La fabrication de produits thérapeutiques, La commercialisation de produits naturels. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON MILLIONNAIRE-Pharmacie Bel
Air, BP 98 BINGERVILLE

GERANT: Monsieur KONATE SINDOU.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32335 du 14/12/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28889 du 14/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

